

Direction des soins

Guide carrière : Je suis ASSC



**Vous êtes Assistant-e en soins et santé
communautaire ?**

**Vous trouverez ici de précieuses informations quant
à votre carrière et aux possibilités actuelles de vous
épanouir professionnellement au CHUV.**





Table des matières

1. Je souhaite me développer dans ma fonction.....4

Comment développer mes compétences?.....4

Etape 1 – Mes aspirations

Etape 2 – La discussion

Etape 3 – Les pistes d'action

A quelles responsabilités particulières ou mandats je peux accéder?...6

Voie clinique

Voie pédagogique

2. Je souhaite évoluer vers une autre fonction au CHUV.....12

Infirmier-e | HES

Technicien-ne en salle d'opération | ES

Autres professions et métiers

3. Et ensuite.....21

1. Je souhaite me développer dans ma fonction

Comment développer mes compétences?

Nous vous invitons à procéder par étapes, et à répéter ces étapes à chaque fois que vous aspirez à évoluer dans votre fonction. Ces étapes sont aussi celles de d'un entretien de carrière.

Etape 1

Mes aspirations



Je commence par déterminer ce que je souhaite. Acquérir de l'expérience ? Actualiser mes connaissances, développer mes compétences ? Dans quel domaine : clinique ? pédagogique ? compétences transversales (compétences générales qu'on peut utiliser partout comme travailler en équipe, communiquer, prévenir et résoudre des conflits, etc.) ?

Pour alimenter ma réflexion, je m'appuie par exemple sur les « responsabilités principales » et les « compétences générales » décrites dans le [guide d'EPI](#) correspondant à ma fonction. Ou je souhaite peut-être développer mes savoirs en regard d'une patientèle spécifique, d'un problème de santé ou d'un type de soins en particulier ? Enfin, je peux aussi m'inspirer des conseils d'une personne que je considère comme modèle / mentor.

Etape 2

La discussion

J'évoque mes aspirations avec ma hiérarchie pour identifier ensemble l'éventail des possibilités en regard de mes compétences actuelles, de mon projet professionnel, des besoins et ressources du service. Le moment de mon EPI est propice pour ce type de discussion. Je peux aussi solliciter un entretien de carrière avec mes cadres.



Etape 3



Les pistes d'action

Toute expérience significative, à la condition qu'elle soit saisie comme une opportunité pédagogique, est une source d'apprentissage. J'explore avec mes cadres quelles pistes sont à la fois réalisables et pertinentes parmi tout l'éventail suivant :

- La formation continue dans le service
- L'[offre de e-formation du CHUV](#) en libre accès (e-learning)
- L'[offre de formation continue du Centre des formations du CHUV](#)
- La formation externe
- L'implication dans un projet en cours dans le service
- Une journée d'observation dans un autre service
- La mobilité interne
- Les congrès, les conférences, les lectures
- La rédaction d'un article ou une présentation publique
- Un engagement associatif
- Une expérience médiatique
- Les responsabilités particulières et mandats assumés dans le service (cf chapitre suivant)

A quelles responsabilités particulières ou mandats je peux accéder ?

Voie clinique

Dans tous les secteurs du CHUV

Référent-e ProAlim

Il s'agit d'un mandat en faveur d'une mission importante : garantir que les patient-e-s accèdent à une offre alimentaire conforme à leurs attentes et à leur état de santé. Ce mandat est décrit dans un [cahier des charges additionnel](#) et nécessite d'avoir au préalable deux années d'expérience dans un service du CHUV au minimum. Il faut aussi avoir accompli la formation sur la nutrition des patient-e-s (1j), le cours d'introduction à LogiMen (2h) et la formation de référent ProAlim (1j).

Dans certains services

D'autres responsabilités particulières et mandats existent dans les services cliniques du CHUV.

Par exemple :

- référent-e pour la manutention des patient-e-s ([formation PDSP](#) requise, 2,5j)
- référent-e Soarian
- référent-e matériel (au DP)

TEMOIGNAGE



Aidelada Gerbeshi

25 ans

ASSC, FPT

PARCOURS

Interrompt ses études gymnasiales (maturité biologie-chimie) en 2^{ème} année car n'arrive pas à se projeter. Effectue deux journées d'observation, l'une en EMS, l'autre en médecine interne au CHUV dans la perspective de décrocher une place d'apprentissage d'ASSC. Choisit le CHUV et effectue ses trois années de formation ancrée en médecine interne, avec un semestre en chirurgie pédiatrique (à sa demande). Postule dans le même service une fois son CFC en poche. Sitôt le cap des deux années d'expérience atteint, réalise le cours de formation pour formateurs et formatrices en entreprise et le cours « Accompagner efficacement son apprenti-e » au Centre des formations du CHUV. Une formation « géniale », dit-elle. Depuis un semestre, accompagne ses propres apprenti-e-s.

Pourquoi avoir choisi le CHUV, et la médecine interne, au terme de votre apprentissage ?

J'étais tentée d'aller chercher de l'expérience ailleurs, bien sûr, mais j'étais bien dans ce service où j'ai réalisé mon apprentissage. Dans l'équipe, mes collègues me disaient « reste avec nous ! ». Et j'aime la médecine interne car c'est très varié, donc jamais monotone. Quant au CHUV, c'est un bon endroit car les possibilités sont infinies si un jour je veux changer.

Qu'est-ce qui donne du sens à votre travail quotidien ?

Pour moi le plus important c'est de pouvoir aider les patients. Pas forcément à guérir mais au moins à aller mieux, ou à se sentir bien. J'apprécie beaucoup lorsque les patients témoignent de la reconnaissance. Comme ASSC nous avons un rôle essentiel : nous sommes en première ligne, les premiers à entrer dans la chambre le matin, toujours très proches des patients. Nous observons le corps dans son intégralité, et c'est nous qui passons le plus de temps au chevet. Et enfin, le travail en équipe est quelque chose de très important pour moi, nous sommes là les uns pour les autres et nous nous entraisons pour les situations difficiles.

Quelles personnes ont joué un rôle spécial pour vous, avec une influence sur votre carrière ?

Après avoir quitté le gymnase je ne voyais pas bien comment continuer et je n'ai pas toujours eu confiance en moi pendant ma scolarité obligatoire. A la maison de quartier que je fréquentais à ce moment-là, un animateur me disait « tu devrais vraiment faire quelque chose avec les gens, un métier humain ! ». Il ne s'est pas trompé, et je vois aujourd'hui le plaisir que j'ai à ouvrir des brèches dans la relation avec les patients, à échanger avec eux. C'est lui aussi qui m'a aidée à écrire des lettres pour obtenir des journées d'observation.

L'autre personne, c'est ma formatrice dans le service de médecine interne. Elle est une professionnelle très rigoureuse, et très soutnante en même temps. Une bonne ASSC doit avoir plein de qualités, être patiente, efficace, observatrice, etc. Moi je me suis parfois dit que, quitte à exercer ce métier, je voudrais le faire comme elle. Elle a donc été un modèle pour moi, même si ensuite j'ai aussi fait un peu à ma manière...

Dans cinq ans, où serez-vous ?

Pour l'instant je reste en médecine interne, avec mon équipe et mes apprentis. Un jour peut-être, j'irai explorer le rôle d'ASSC dans d'autres milieux, ou au Pool pour aller partout.

A quelles responsabilités particulières ou mandats je peux accéder ?

Voie pédagogique

Dans tous les secteurs du CHUV

Formateur-trice sur la place de travail (FPT)

Les FPT contribuent à la formation de la relève en encadrant les apprenti-e-s et stagiaires dans les services cliniques. Cette fonction est décrite sur le [site de l'Etat de Vaud](#). Au CHUV, les apprentissages relèvent de la [Direction des ressources humaines / Centre des formations](#). Pour devenir FPT, deux ans d'expérience professionnelle sont préalablement nécessaires, ainsi que l'accord de vos supérieurs hiérarchiques. Il faut ensuite suivre le [Cours de formation pour formateurs et formatrices en entreprise \(CFFE\)](#) d'une durée de 40 heures sur 2-3 mois, dispensé par le Centre d'éducation permanente (CEP) de Lausanne. Les FPT déjà en activité peuvent compléter leur formation avec le cours [Accompagner efficacement son apprenti-e](#) d'une durée de 2 jours, dispensé par le Centre des formations du CHUV. La fonction de FPT est un mandat, rémunéré sous forme d'une indemnité de 100 CHF par mois d'encadrement.

Dans votre service

Selon la manière dont la formation est organisée dans votre service, voyez les opportunités qui s'offrent à vous pour acquérir progressivement de l'expérience pédagogique : jumelage d'apprenti-e-s, mentor, présentation au colloque d'équipe, organisation d'atelier de formation interne dans le service, mandat d'enseignement, etc.

TEMOIGNAGE



Céline Moschini

47 ans

ASSC, formatrice

PARCOURS

Arrive au CHUV en qualité d'aide-soignante au Service des maladies infectieuses. Après un an, sa fonction évolue : secrétaire de desk le matin, aide-soignante en charge de la nutrition des patients et du matériel de soins l'après-midi. Cinq ans plus tard, valide l'examen de culture générale après un an de cours les samedis matin puis réalise la Formation professionnelle condensée (FPC) d'ASSC en un an. Exerce ensuite trois années au Service de médecine interne qui met en place les binômes infirmier-ASSC, pendant lesquelles elle se forme comme formatrice en entreprise pour l'accompagnement des apprentis. S'oriente alors vers l'ambulatoire, au Centre la mémoire du CHUV et commence à dispenser les cours interentreprises. Lors de la 2^{ème} vague de Covid en 2020, est envoyée en traumatologie, s'y plaît et y demande son transfert. Récemment, postule pour animer les ateliers de soins de base aux préstagiaires avec l'équipe d'intégration du Centre des formations et obtient le mandat.

Comment vous sentez-vous dans votre fonction d'ASSC actuellement ?

Je me sens super bien parce que j'ai la chance de travailler dans un service qui me plaît, avec des binômes qui fonctionnent bien. Nos cadres nous font confiance, ainsi que nos collègues infirmières. Et avec mes mandats de formation, j'ai une activité variée.

Un jour l'infirmière clinicienne de mon service m'a dit « Je te verrais bien donner des cours et je sais qu'au CHUV on cherche du monde ». J'ai eu envie d'essayer, pour voir si cela me plairait. J'ai donc participé à une journée, j'ai adoré et j'ai continué.

Vous avez un vrai talent pour l'enseignement. Comment avez-vous découvert cela ?

Votre parcours est très riche : vous avez exercé dans quatre services différents et vous cumulez plusieurs mandats d'enseignement. Comment avez-vous procédé ?

J'ai parfois été orientée par quelqu'un, comme lorsque j'ai été transférée en médecine interne ou en traumatologie. Parfois on m'a parlé d'une opportunité, comme pour les cours interentreprises. Et les autres fois, c'est moi qui ai demandé ou postulé, pour la formation et les transferts. Mais dans tous les cas c'était une bonne chose, une possibilité d'apprendre et d'évoluer. Je m'intéresse à l'actualité du CHUV, j'ouvre mes oreilles, j'essaie d'être proactive et un peu « à l'affût », d'en parler autour de moi. Je trouve qu'il ne faut pas craindre d'essayer, et je réponds présente aux propositions.

Les cadres m'ont beaucoup aidée et je me souviens des mots qui valorisent, qui donnent confiance, qui encouragent lorsqu'on se pose plein de questions. Pour la formation d'ASSC, ma directrice des soins de département m'avait dit qu'elle était là pour soutenir les gens qui travaillent bien et mon ICS disait « Je sais que tu veux évoluer, vas-y ! ».

Diriez-vous que vous avez été aidée dans votre parcours ?

Quel conseil donnez-vous à un-e jeune collègue qui souhaite une carrière réussie ?

D'abord, prendre de la bouteille dans un service d'hospitalisation. Ne pas tout de suite vouloir donner des cours ou partir en ambulatoire. Ensuite, apprendre de toutes les situations, être curieux, poser des questions, et oser !

2. Je souhaite évoluer vers une autre fonction au CHUV

Infirmier-e HES

Descriptif de la fonction / cahier des charges

La profession d'infirmier-e, la formation pour y accéder, le profil requis et le titre délivré sont décrits sur aoris.ch. Sur Tribu, vous trouverez également le [cahier des charges générique de l'infirmier-e diplômé-e](#) du CHUV.

Compétences à développer préalablement

Avant de se lancer dans la formation d'infirmière, les ASSC doivent développer un ensemble de compétences essentielles pour réussir dans ce domaine exigeant. Tout d'abord, la **compréhension des rôles interprofessionnels** est primordiale. Cela implique de reconnaître le travail en équipe et de comprendre les responsabilités de chaque membre de l'équipe. Ensuite, une **communication efficace, tant écrite qu'orale**, est importante pour transmettre des informations précises et pour documenter les soins prodigués aux patient-e-s de manière claire et complète. De plus, l'**organisation du travail** et la **gestion du stress** sont des compétences indispensables pour le futur rôle. La **capacité à lire et à comprendre les concepts** est également essentielle, tout comme la maîtrise de notions d'**anglais**, une langue souvent utilisée dans la littérature scientifique. En développant ces compétences de manière proactive, les ASSC se préparent à une transition réussie vers le rôle d'étudiant-e d'infirmier-e, tout en renforçant leur capacité à offrir des soins de qualité et centrés sur les patient-e-s.

Formation

Des [informations détaillées sur la formation](#) sont disponibles sur aoris.ch. Si vous souhaitez réaliser le bachelor en soins infirmier (BSI) en cours d'emploi, [cette page Tribu](#) est faite pour vous.

Pré-requis obligatoires

Si vous êtes titulaire d'une maturité professionnelle santé-social, vous devrez réunir les conditions suivantes pour accéder au BSI en emploi au CHUV: avoir deux ans d'ancienneté au CHUV, le soutien de votre Directeur-trice des soins de département et la validation de la Direction des soins du CHUV. Si vous n'avez pas de titre de maturité professionnelle santé-social, vous devrez réunir les conditions suivantes: deux ans d'ancienneté au CHUV, le soutien de votre Directeur-trice des soins de département, être âgé-e de plus de 25 ans, avoir suivi un module de préparation à une reprise scolaire (PEBSIE), réaliser une démarche d'admission sur dossier pour obtenir l'équivalence de maturité pro, et obtenir la validation de la Direction des soins du CHUV.

Notre conseil-clé

Infirmier-e est une profession magnifique et s'accompagne d'une formation exigeante. Assurez-vous d'avoir bien mesuré l'impact que cette période peut avoir sur l'organisation de votre vie privée et sur vos revenus. Vous mettrez ainsi toutes les chances de votre côté !

TEMOIGNAGE



Jean-Marie Monnet

44 ans

**Infirmier expert en
soins intensifs**

PARCOURS

Réalise la formation d'aide-soignant et exerce en EMS pendant 8 ans puis accomplit la formation d'ASSC en cours d'emploi avec le soutien de son employeur. Arrive au CHUV en 2011, en gériatrie. Effectue sa VAE en 2014 puis fait partie de la toute première volée du BSI en emploi, à HESAV, soutenu par le CHUV et le Canton. Sitôt le bachelor en soins infirmiers acquis, demande son transfert interne en néonatalogie. Exerce d'abord aux soins continus pendant deux ans, puis aux soins intensifs. Là, il accomplit la formation post-diplôme en soins intensifs, option pédiatrie.

En tant qu'ASSC, pour quelle raison avez-vous choisi de réaliser un bachelor en soins infirmiers ?

Je pense que j'ai toujours voulu être infirmier mais étant jeune j'avais surtout hâte de débiter dans le monde du travail. Et comme ASSC, j'y voyais la possibilité de gagner en autonomie.

Quel conseil donneriez-vous à un-e collègue ASSC qui souhaite aussi se lancer ?

Avec les études sur les jours de congé, les travaux à rendre tout au long de la formation, il faut être conscient que cela demandera beaucoup d'investissement personnel et de temps. Pendant la formation on est à la fois un ASSC professionnel, un étudiant en soins infirmiers, et une personne comme tout le monde avec une vie privée ce qui est aussi très exigeant en termes de posture et d'équilibre. Alors c'est essentiel de veiller à cet équilibre et d'être soutenu par ses proches.

Sitôt le bachelor en poche, vous vous orientez vers la néonatalogie malgré votre parcours 100% gériatrique jusqu'ici : que s'est-il passé ?

Plusieurs choses. En gériatrie j'aurais continué à me percevoir moi-même comme l'ASSC que j'avais été jusque-là, donc je ressentais le besoin de changer d'environnement pour prendre pleinement mon rôle comme infirmier. Ensuite, j'ai effectué un stage obligatoire en pédiatrie pendant le BSI. C'était une bonne expérience. Tout à la fin du stage, la PF du service m'a dit « Je te vois vraiment bien travailler avec les enfants ». Cette phrase m'a marqué, c'était un déclic à partir duquel moi aussi je pouvais me voir travailler avec des enfants.

Diriez-vous que votre carrière a été soutenue et accompagnée par vos cadres, par l'institution ?

Oui. Il y a les conditions matérielles qui ont rendu cela possible, comme le fait d'accéder gratuitement à certaines formations ou de continuer à toucher un salaire pendant les études par exemple. Il y a aussi l'information que l'on reçoit qui est déterminante : c'est suite à une présentation publique du BSI en emploi au CHUV que j'ai décidé de me lancer. Enfin, il y a le soutien des cadres, comme lorsque mon ICS m'a montré qu'elle croyait en moi et s'engageait à me soutenir dans ma démarche.

Aujourd'hui, demain, comment voyez-vous les choses ?

Avec la certification en soins intensifs désormais je prends soin de cas plus compliqués et je peux faire les entrées. J'aime beaucoup mon rôle actuel. A l'avenir je me verrais peut-être réaliser un master en sciences infirmières et enseigner s'il y a une possibilité.

Technicien-ne en salle d'opération | ES

Descriptif de la fonction / cahier des charges

Le technicien ou la technicienne en salle d'opération (TSO) s'occupe de l'organisation de la salle d'opération. Il/elle prépare les locaux, les instruments et le matériel. Il/elle collabore, en tenue stérile, aux interventions en donnant et reprenant les instruments. Il/elle permet ainsi aux chirurgien-ne-s de garder constamment leur vision sur le champ opératoire. Il/elle assure les mesures d'hygiène et de sécurité ainsi que l'assistance aux patient-e-s. Aoris propose une présentation en [vidéo ici](#). Le rôle de TSO au CHUV est décrit dans [ce cahier des charges](#).

Compétences à développer préalablement

Le rôle de TSO nécessite de la dextérité, de la minutie, de la rapidité et du dynamisme. Il faut aussi avoir une bonne mémoire, être capable d'anticiper, de bien gérer le stress et de faire face aux imprévus. Comme les opérations comportent des risques, il faut être pleinement conscient de ses responsabilités, connaître ses limites et bien collaborer au sein d'une équipe. Enfin, il est essentiel d'avoir beaucoup d'intérêt pour le domaine chirurgical. Comme le bloc opératoire est un environnement particulier, avec ses propres codes, s'assurer qu'on s'y sent bien avant de s'y engager est important.

Formation

La formation de TSO est dispensée par l'Ecole supérieure de la santé à Lausanne et dure 3 ans, au terme desquels le titre de Technicien-ne en salle d'opération diplômé-e ES est délivré. Des informations détaillées sont fournies sur aoris.ch et sur le [site de l'ESSanté](#).

Pré-requis obligatoires

Comme titulaires d'un CFC, vous pouvez accéder à cette formation. Il faut être de nationalité suisse ou titulaires d'un permis C ou B. L'école exige aussi d'avoir effectué 10 jours de stage d'observation dans un bloc opératoire avant l'entrée en formation, et de réussir les épreuves d'admission (français, arithmétique, logique et notions en anatomie et physiologie du corps humain). Dans le processus de candidature, vous aurez aussi des entretiens et des tests d'aptitude. Le CHUV offre la possibilité de suivre la formation de TSO en « pratique rémunérée », c'est-à-dire en cours d'emploi, ce qui représente un gros avantage du point de vue des conditions d'études car vous maintenez ainsi un revenu. En contrepartie, vous devez conclure une redevance, ce qui signifie que vous vous engagez pour un certain nombre d'années de fidélité au CHUV. Chaque année, une annonce est publiée en interne et une commission de sélection est formée pour examiner les candidatures. Les candidat-e-s éligibles qui ne travaillent pas déjà au bloc opératoire sont invité-e-s à demander leur transfert au bloc dans une fonction d'[Aide technique spécialisé-e en salle d'opération \(ATSSO\)](#). L'objectif est de vous familiariser avec l'environnement du bloc et confirmer à la fois votre choix et celui de votre nouvel employeur potentiel. Si votre candidature est validée, vous êtes invité-e à passer les examens d'entrée à l'ESSanté qui se déroulent généralement en janvier de l'année suivante. Donc en tant que candidat-e, vous exercez environ une année en qualité d'ATSSO avant de débiter la formation en août.

Notre conseil-clé

En cas d'intérêt, vous pourriez par exemple commencer par demander à vos cadres une première journée d'observation, ou participer aux possibilités de découverte qu'organise parfois l'[ESSanté](#) (portes ouvertes, séances d'informations, atelier pratique). Ensuite, en choisissant cette orientation, vous trouverez à coup sûr un emploi. Ce métier a de l'avenir ! Il ouvre aussi de nouvelles perspectives pour la suite de votre carrière à long-terme (ex : enseignement, encadrement, délégué/représentant [médical](#)).

TEMOIGNAGE



Loïc Nicolier

27 ans

**Technicien en salle
d'opération**

PARCOURS

Débute une formation d'informaticien. Le métier lui plaît mais manque d'Humain. Quitte la formation et s'engage comme aide-soignant en EMS. Aspire à devenir ASSC, réalise la formation en voie école, avec des stages en psychogériatrie, gériatrie, traitement des addictions, chirurgie, puis médecine interne au CHUV en 3ème année où il décide de postuler une fois le CFC en poche. Œuvre trois ans au BH16 pendant lesquels il saisit toutes les opportunités de formation continue (soins de plaies, prévention du suicide, soins aux patients brûlés, et tous les e-learning à sa disposition). Demande son transfert au bloc, réalise le stage et s'inscrit à l'ES Santé pour la formation de TSO en cours d'emploi. Débute au bloc comme aide de salle, puis étudiant TSO. Termine sa formation dans quelques mois.

**Quelle a été
votre expé-
rience en tant
qu'ASSC ?**

J'ai beaucoup aimé. D'abord parce que la médecine interne offre la possibilité de se confronter à une grande variété de cas cliniques et à des patients de tous les âges. C'était à la fois humain et technique, je pouvais bien progresser. Ce que je préfère c'est d'être au contact des patients et de chercher à mieux comprendre les pathologies, les médicaments, etc.

**Comment avez-
vous découvert
la fonction de
TSO et pour-
quoi l'avoir
choisie ?**

Mon épouse était ASSC au CHUV et voulait évoluer. Je l'aidais à explorer les possibilités qui s'offraient à elle. Nous avons rencontré des orientateurs professionnels mais c'est sur le web que j'ai découvert ce qu'est un TSO, notamment sur le site de l'école. Ça m'a donné des idées parce qu'il y a dans cette fonction tout ce que je voulais : de l'humain, de la technicité, et davantage de responsabilités. Même si j'aimais mon rôle d'ASSC, je ne voulais pas entrer dans une routine, ou pratiquer de manière « mécanique ».

**Une fois votre
décision prise,
comment avez-
vous procédé ?**

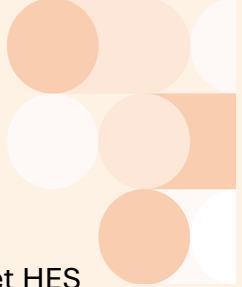
J'ai parlé de mes aspirations à mon ICUS, en toute honnêteté. Alors elle a planifié un EPI pour que l'on puisse prendre le temps d'en parler. Nous avons constaté ensemble que j'avais besoin d'autre chose pour satisfaire ma soif d'apprendre et elle a soutenu mon projet. J'ai donc pu faire ma demande de stage au bloc, puis m'inscrire à l'école. Pendant le stage, l'ICS des sites opératoires m'a donné toutes les explications sur la manière dont la suite allait se dérouler pour moi.

J'ai quitté la maison très jeune, je me suis marié jeune, et je n'aurais pas pu suivre la formation de TSO s'il avait fallu renoncer à mon salaire pendant ces trois ans.

**Si vous deviez
mentionner un
élément qui a été
déterminant pour
rendre ce projet
possible...**

**Quelle est la
suite de
votre par-
cours ?**

Je vais terminer la formation de TSO l'été prochain. Une fois diplômé mon salaire va augmenter. Mon autonomie aussi, mais c'est une progression régulière, sans à-coups. Ensuite j'aurai trois ans de redevance, comme TSO. Je veux continuer à me perfectionner, et peut-être accompagner des étudiants à l'avenir. Pour moi, c'est lorsque l'on cesse d'apprendre que l'on commence à vieillir :-)



Votre CFC donne accès, sous certaines conditions, à l'ensemble des formations ES et HES du domaine de la santé. Pour les HES, il faut préalablement entreprendre une maturité professionnelle santé-social. Le site web du Centre d'information des professions santé-social (CiPS) propose un [simulateur interactif de parcours de formation](#) très utile. Cela signifie que vous pouvez aussi envisager, par exemple, d'évoluer vers les fonctions suivantes :

Autres professions et métiers

- Ergothérapeute | HES
- Physiothérapeute | HES
- Sage-femme | HES
- Technicien-ne en radiologie médicale | HES
- Diététicien-ne | HES
- Ambulancier, ambulancière | ES
- Hygiéniste dentaire | ES
- Technicien-ne en analyses biomédicales | ES

Ces professions et métiers, les formations pour y accéder, le profil requis et les titres délivrés sont décrits sur [aoris.ch](#). Le [site web de la Direction des soins du CHUV](#) contient aussi des informations sur les soins infirmiers, la physiothérapie, l'ergothérapie et sage-femme. Quant aux cahiers des charges du CHUV pour ces différentes fonctions, vous pouvez librement les consulter sur Tribu : [Soins: Cahiers des charges et guides d'EPI \(chuv.ch\)](#).

⇒ La liste des orientations ci-dessus n'est pas exhaustive. Nous avons voulu nommer ici des fonctions qui s'inscrivent dans un prolongement logique des précieuses compétences que vous avez acquises en tant qu'ASSC et qui offrent des perspectives professionnelles au CHUV. Il existe bien sûr d'autres possibilités, dans le domaine santé-social ou même dans d'autres domaines.

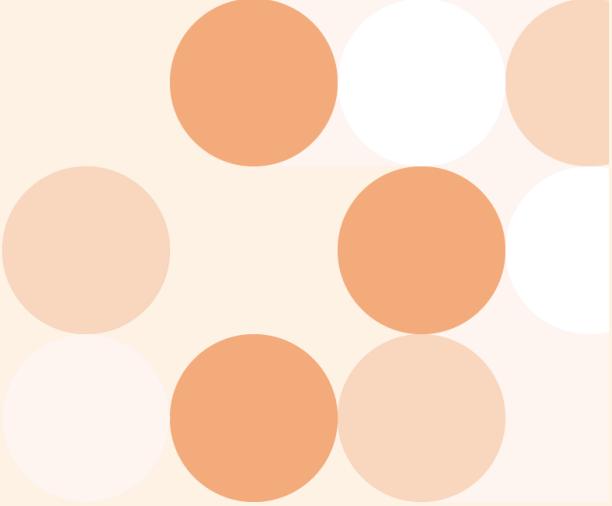
3. Et ensuite...

Embrasser l'une des professions HES mentionnées ci-dessus a pour effet d'ouvrir de nouvelles perspectives à plus long-terme, notamment :

- Prolonger les possibilités que vous aurez d'évoluer sur la voie clinique ou pédagogique
- Ouvrir la possibilité d'évoluer sur deux autres voies : la voie managériale et la voie recherche.

Pages Tribu sur le thème des carrières dans les soins :

- * Carrières dans les soins : homepage
- * Carrières dans les soins : la mobilité interne



Le CHUV est un environnement propice pour développer vos compétences, grandir professionnellement et saisir des opportunités.

La meilleure carrière est celle qui vous permet de vous réaliser pleinement dans votre activité professionnelle.

Parlons-en !

